



Communiqué de presse

Vendredi 7 octobre 2022

Benoît MERLET
Direction Communication
benoit.merlet@lecotentin.fr
02.50.79.16.37 / 06.47.38.88.96

BILAN POUR LA SAISON 2 DES AMBASSADEURS DU LITTORAL : UN SERVICE APPRÉCIÉ ET RECONNU

Vendredi 7 octobre, Frédéric LEQUILBEC, Vice-Président en charge de l'Égalité des Chances, de l'Accessibilité et de l'Administration Générale a réuni les acteurs du dispositif « les Ambassadeurs du littoral » à Valognes. L'occasion d'effectuer un bilan sur cette seconde édition qui, pour la première fois, était déployée sur la côte Est.

Le contexte

En 2021, afin d'améliorer les échanges entre les différents usagers du littoral et les locaux et ainsi améliorer l'attractivité de son territoire en période estivale, l'Agglomération a mis en place le dispositif « Les Ambassadeurs du Littoral », en collaboration avec les communes concernées. Pendant tout l'été, des jeunes saisonniers en binôme ont ainsi arpenté les plages et sentiers du littoral de la côte Ouest pour aller à la rencontre des vacanciers et du public.

Les missions des Ambassadeurs :

Les actions des Ambassadeurs, organisés en binômes et facilement reconnaissables grâce à leur tenue vestimentaire, s'échelonnent sur les mois de juillet et août.

Elles consistent à :

- Veiller aux respects des consignes affichées dans les espaces naturels ;
- Prévenir des stationnements sauvages (camping-cars) ;
- Veiller aux flux de circulation pendant des manifestations ;
- Veiller et prévenir aux maintiens des espaces naturels (feu de camp, barbecue) ;
- Informer et orienter vers les sites touristiques ;
- Rappeler l'application des arrêts de police du Maire (ex : plage sans cigarettes, etc.).

Cette expérimentation a répondu aux objectifs fixés : veiller à la préservation des espaces naturels et sensibiliser les touristes et locaux aux bonnes pratiques. Cette présence sur le terrain était également un soutien pour les maires des communes qui pouvaient être alertés rapidement en cas d'incivilités.

Fort des bons retours rencontrés lors de cette première saison, le Cotentin a décidé de pérenniser cette opération et de l'étendre à la côte est du littoral.

25 communes couvertes par le dispositif pour l'été 2022

En 2021, 10 communes, situées sur la côte Ouest ont ainsi répondu à ce dispositif expérimental : La Hague, Héauville, Les Pieux, Le Rozel, Surtainville, Barneville-Carteret, Les Moitiers d'Allone, Portbail-sur-Mer, Saint-Jean-de-la-Rivière et Saint-Georges-de-la Rivière.

En 2022, 15 communes de la côte Est les ont rejoint : Maupertus-sur-mer, Fermanville, Vicq-sur-Mer, Gatteville-le-phare, Barfleur, Montfarville, Reville, Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou, Crasville, Aumeville-Lestre, Lestre, Quineville, Fontenay sur Mer et Saint Marcouf.

Les interventions des Ambassadeurs :

Ce nouveau service public a une fois de plus démontré son intérêt et d'autant plus sur un nouveau territoire. Il vient bien en complémentarité des services locaux et communaux existants. Les retours des communes adhérentes à ce dispositif sont unanimement positifs car il améliore l'attractivité de son territoire sur la période estivale.

« Le choix de la jeunesse, sensible en outre à la cause environnementale, reste un atout indéniable pour cette expérience. Les Ambassadeurs ont plus de facilité à aller vers les publics, avec des rapports courtois. Le fait qu'ils soient reconnus sur le terrain avec une tenue vestimentaire, est un plus pour appuyer leurs rôles. Aussi, » précise le Vice-Président Frédéric LEQUILBEC.

Toutes les semaines, les ambassadeurs envoyaient un bilan, visé avec leur responsable, afin de faire

un point sur les différentes typologies d'intervention, les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration à apporter.

Les interventions relevées par les Ambassadeurs sur les communes de la côte Ouest et la Côte Est en 2022 sont sensiblement les mêmes que celles de 2021 :

- Les problèmes de stationnement (véhicules sur places de bus, camping-cars en dehors des parkings réservés, en bord de route, etc) ;
- Les chiens sur les plages en dehors des horaires permis ou sans laisse ;
- Les déchets ramassés mais laissés sur le bord des plages ;
- La protection des dunes avec recommandation d'usage des chemins balisés ;
- Des renseignements d'ordre touristique.

Cette année, il y a eu plus de fréquentation sur le littoral (du 15 juillet au 15 août) avec notamment une augmentation de camping-caristes et des problèmes de stationnements gênants et sauvages plus importants.

Toutes ces observations ont été communiquées aux maires et à leur conseil municipal pour que des actions correctives puissent être élaborées, comme l'amélioration de la signalétique.

Mme Christiane TINCELIN, Maire adjointe à Barfleur témoigne : *« Je suis très satisfaite de cette action et de l'implication des ambassadeurs qui disposaient d'un sens du service indéniable. Grâce à eux, nous avons su créer un lien efficace entre le public et la mairie, avec des observations et des*

remontées d'informations utiles via des rapports hebdomadaires ».

Georges HELAOUET, Maire de Saint-Georges-de-la-Rivière expérimente pour la seconde fois ce dispositif et est une fois de plus ravi du travail des Ambassadeurs.

Martin BRIÈRE, Ambassadeur sur la côte Ouest pour la seconde fois : « *Ce Job d'été est très agréable et ce temps ensoleillé a permis une forte attractivité touristique. Cette année, plus que l'année dernière, les touristes étaient demandeurs de divers renseignements (horaires des marées, plages avec chiens autorisés, horaires de bus, lieux culturels à visiter...) ».*

Maëlle LELANDAIS, Ambassadrice pour la 1^{ère} fois sur la côte Est, renchérit : « *Durant tout ce mois, je me suis donnée à fond dans ma fonction, je me sentais vraiment utile pour les touristes, pour donner des conseils sur la préservation de l'environnement et de des espaces littoraux. Il était très intéressant d'apprendre à connaître les plages de notre région. Je suis très contente d'avoir eu l'opportunité de parler à des inconnus, à des étrangers, une belle leçon d'interaction sociale ».*

Nul doute que ce dispositif sera renouvelé l'an prochain.

Côte Est

Stéphane DONATO

Responsable des Services Techniques
Pôle de Proximité du Val de Saire
07 61 18 66 92
stephane.donato@lecotentin.fr

CONTACTS :

Côte Ouest

Jean-Louis LEGOUIX

Responsable Unité Sport et Loisirs
Pôle de Proximité des PIEUX
02 33 87 51 05 / 06 88 59 90 81
Jean-louis.legouix@lecotentin.fr